

/ INTÉRESSEMENT 2012

mars 2013

BILAN DE L'INTÉRESSEMENT 2012 VERSÉ EN 2013 À GDF SUEZ SA

L'accord a été signé le 24 juin 2011 par les organisations syndicales, dont FO Énergie et Mines.

Il a été complété par 5 accords d'établissements. La masse salariale consacrée à l'intéressement et distribuée aux salariés est de 6,9 % des rémunérations principales.

Le montant total de l'intéressement GDF SUEZ SA (enveloppe distribuée) est de : **21 663 644 euros**.

Au niveau des établissements le taux d'atteinte des critères s'échelonne de **98 % à 100 %**.

L'objectif au niveau de l'entreprise a été atteint à 100 %.

Établissements	Atteinte critère
USPI / CRIGEN / SIEGE	100 %
BEF/B3G	98%

Le montant moyen par bénéficiaire est de : **3265 euros Brut par salarié à temps plein**.

Modalités pratiques pour exercer vos choix entre le 28 mars et le 25 avril 2013

Interlocuteur unique : NATIXIS INTEREPARGNE

I. Compte internet sur le site www.egepargne.com :

si ce site connaît votre adresse mail personnelle ou professionnelle, vous serez informé(e) le 28/03 au soir par voie électronique de l'ouverture du portail web pour faire vos choix d'affectation en ligne.

Si vous n'avez pas opté pour le «e-bulletins d'options» : réception début avril 2013 de la notification du montant de votre intéressement par courrier à votre domicile.

II. Vous ne disposez pas d'un compte internet auprès de NATIXIS INTEREPARGNE :

Réception ID + mot de passe, par courrier séparé, simultanément à l'envoi de votre notification. L'expression de vos choix par voie électronique sera également possible.

Nous vous conseillons de privilégier vos choix d'affectation par voie électronique sur le site : www.egepargne.com

» **Date limite de changement par ce biais : 25/04/2013**

ATTENTION :

- LA RÉPONSE INTERNET PRÉVAUT EN CAS DE DOUBLE RÉPONSE (INTERNET + PAPIER).
- A DÉFAUT DE RÉPONSE DANS LES DÉLAIS ET/OU EN CAS DE RÉPONSE INCOMPLÈTE, L'INTÉRESSEMENT VOUS SERA AUTOMATIQUEMENT RÉGLÉ SANS ABONDEMENT.